

prend pas : c'est un contre sens, et l'opinion publique, le bon sens du peuple et de ses mandataires en feront justice.

A l'occasion d'une requête adressée par un humble mais utile institution, qui avait fait tout en son pouvoir, avec des moyens limités, pour introduire un cours d'enseignement agricole un homme éminent répondit que *ce serait une course au clocher si on commençait à encourager ces collèges là*. Plaise à Dieu, qu'il ait dit la vérité, mais aussi qu'il ait un jour le mérite de seconder cette soif de l'enseignement agricole, qu'il semblait craindre pour ses compatriotes, qu'il semblait craindre de voir naître dans son pays, qui n'est le mien que par adoption.

Un trop grand nombre de collèges latins deviendraient un fléau pour le Canada, en déclassant une partie de forte proportion de la génération naissante, à laquelle ces sciences sont inutiles. Or pour conjurer ce fléau, encourageons par tous les moyens possibles l'enseignement agricole, car alors la jeunesse canadienne trouvera ailleurs que dans les professions libérales, une honorable et brillante carrière; et elle ne cherchera pas à fuir le sol de sa patrie, pour un misérable gain qu'elle entrevoit sur une terre étrangère. Alors elle saura que dans le sol de sa patrie est un trésor inépuisable, vers lequel elle portera ses pensées, son cœur et son espoir, c'est à l'aimable culture des champs qu'elle demandera un brillant avenir, accompagné de vertu et de paix.

Non jamais l'éducation agricole ne pourra être assez répandue.

Si une fois les hommes publics dont l'esprit est imbu d'un autre ordre d'idées, pouvaient comprendre qu'il vaut mieux placer au second rang l'enseignement des sciences moins utiles, et faire marcher celle de l'agriculture à la suite de l'enseignement moral et religieux, et lui donner l'encouragement auquel elle a droit, ils rendraient à leur pays, un immense service, et l'augmentation de nos produits, aurait bientôt rendu au trésor public, la faible somme appropriée chaque année, pour la diffusion des connaissances agronomiques.

Voyez ce qu'ont fait les gouvernements éclairés de l'Europe.

En Allemagne des institutions d'enseignement agricole vinrent répandre généralement les connaissances indispensables aux progrès de cet art, et sous cette impulsion l'agriculture parvint à un degré de prospérité qui récompensa amplement le gouvernement et les particuliers des sacrifices qu'ils surent s'imposer. En 1849 l'Alle-

magne possédait 16 écoles supérieures d'agriculture. 16 pour le degré intermédiaire, et 93 pour le degré inférieur.

La Prusse en 1848 avait 28 écoles agricoles. La Suisse et l'Italie avaient déjà leurs fermes modèles et leur enseignement agronomique jusque dans les universités.

En 1833 le gouvernement russe avait déjà organisé sur une large base, l'enseignement agricole théorique et pratique : et fondé deux grands instituts agronomiques, dix autres écoles d'agriculture et un grand nombre de fermes et écoles pour l'instruction pratique des cultivateurs et l'enseignement des diverses branches de l'industrie agricole.

En Belgique, le gouvernement a fondé un grand nombre d'écoles agricoles qui ont porté les plus heureux fruits et placé l'agriculture à la tête de l'agriculture européenne.

En 1848, le gouvernement français organisa l'enseignement agricole et voulut créer l'établissement de 339 fermes-écoles, dont 190 devraient être mises en opération sans retard, de 20 écoles régionales et de l'Institut national agronomique.

Et en Canada ? Dans le Bas-Canada on veut limiter l'enseignement à deux écoles !

Mais quels moyens, me direz-vous, a le gouvernement pour soutenir l'éducation agricole sur une plus grande échelle ? Ces moyens ne seraient point difficiles à trouver s'il y avait un peu plus de patriotisme, et moins d'ambition personnelle.

Je ne demanderai pour toute la jeunesse du Bas-Canada que la somme que coûte à la province une crise ministérielle, produite, le plus souvent par l'ambition d'un ou de deux meneurs politiques ; ou ce que coûte quelques fois une seule élection. Quel acte de patriotisme ne feraient pas des hommes qui aspirent à la confiance du peuple, si à l'ouverture d'une session, ils annonçaient leur dessein de faire un sacrifice de leurs longs et beaux discours, à la condition que la somme qu'ils devraient coûter à la province, soit consacrée à l'éducation agricole de la jeunesse de leur pays.

Je demande donc que toute les sociétés d'agriculture, signent une requête demandant qu'une certaine somme soit appropriée par la législature, pour subvenir aux besoins réels des écoles agricoles et des Collèges Ste. Anne et Ste. Thérèse ainsi que pour l'enseignement de la science agricole dans chaque District du Bas-Canada, et j'espère que chaque société signera cette requête, et que chaque mandataire du peuple la soutiendra.

JAMES SMITH.

Rimouski, 3 Février 1864.